

QUELQUES SOUVENIRS DE MA PRIME JEUNESSE

JULES LOUIS BAUDON

Né à l'Île Maurice
Mort à Fronsac

le 9 février 1860
le 5 Octobre 1943

Mes Chers Enfants,

Vous m'avez souvent demandé de vous faire connaître mon fameux voyage à l'ILE MAURICE, par le Cap de "Bonne Espérance" et mon retour à Londres par la même route. C'est bien loin de moi.

Je ferai cependant mon possible pour vous rappeler quelques incidents de cette lointaine époque.

Auparavant je tiens à vous donner quelques détails sur mon enfance, mon adolescence. Nul, après moi, ne pourra vous faire connaître quelques incidents de ma première enfance.

Je suis né le 9 février 1860 sur la propriété de "Chimère" au district de "Paille-en-l'Ile Maurice", ancienne Ile de France. J'ai eu deux frères plus âgés que moi : mon frère aîné Alexandre était né le 1er Mai 1856 à Port-Louis-Ile-Maurice. Il a épousé en 1878 à Bordeaux Melle Mary de La Crompe de la Boissière. Une fille est née de ce mariage. C'est la bonne cousine Ellen, que nous aimons tous bien.

Mon frère Alexandre est mort jeune en Janvier 1895. La bonne tante Mary est morte -il y a peu de mois à Périgueux- en Mars 1939.

Mon frère Gustave est mort en Février 1906. Il avait été marié en 1896 à Mademoiselle Marie BALLAY de Bordeaux qui mourut après quelques mois à peine de mariage. Mon frère Gustave eut un gros chagrin de la mort de sa femme. Il faisait partie du Commissariat de la Marine. Après la mort de sa femme, il fut pris d'humeur noire, de sombres mélancolies. Il dut prendre sa retraite et décéda peu de temps après. J'eus grand chagrin de cette mort. Gustave et moi nous nous aimions beaucoup. Nous avons été ensemble écoliers au petit Collège de Talence et quoique séparés à l'âge d'homme nous étions grandement attachés l'un à l'autre.

Après avoir donné ce pieux souvenir à mes deux frères, je reviendrai en arrière pour vous dire quelque chose de mes Parents.

Mon père se nommait : Amédée Baudon. Il était né à Port-Louis (Ile-Maurice) en 1834. Il est mort à Paris aux Hospitalisés de St. Jean de Dieu en Mars 1884. Ma mère Zulma Laporte était née à Port-Louis en 1840. Mes grands-parents maternels se nommaient Auguste Laporte et Zulma Gausserieau. Mes grands-parents avaient un autre enfant que ma mère, notre oncle Auguste plus âgé de deux ans que ma mère.

En décembre 1861 le choléra se manifesta dans la colonie sous forme épidémique très violente à la suite de l'arrivée à Port-Louis venant de l'Inde d'un navire à choléra le "Mount Smart Elphinstone", qui par une négligence coupable avait été admis à la pratique après un jour de quarantaine...!! Le navire avait eu cependant en cours de route deux décès causés par le choléra. Cette quatrième épidémie débuta le 2 Décembre 1861 pour finir en Avril 1862, après une durée de plus de 5 Mois avec des intermittences et des rémittences bien marquées. Elle eut une malignité particulière. Presque tous les cas étaient mortels et les Médecins eux-mêmes étaient comme démoralisés et ne cachaient point qu'ils ne savaient plus que faire... Les remèdes qui avaient été efficaces lors des épidémies de 1854 et de 1856 produisaient plutôt de mauvais effets. Dans la seule ville de Port-Louis où habitait alors ma famille les décès atteignirent le chiffre de 68 par jour. A la date du 30 Avril 1862, pendant une période de 150 J. plus de 3 370 décès dûs au choléra furent enregistrés dans la colonie.

Ma famille devait être douloureusement frappée. En la même semaine, mon oncle Auguste, le frère de ma mère, était frappé et mourait d'une attaque presque subite. Ma mère âgée alors de 22 ans était frappée à son tour et résista deux jours à la terrible maladie; mais le 20 Février 1862 ma pauvre mère mourait et en même temps mourait notre petite soeur Noémie juste d'un an plus jeune que moi née le 10 Février 1861. Ma mère mourait donc à l'âge de 22

ans ayant eu 4 enfants, dont la petite Noémie, qu'elle emportait dans son tombeau. Elle s'était mariée à 16 ans. Elle mourait enceinte d'un 5ème enfant.

Notre pauvre grand-mère Laporte nous a souvent conté ces scènes douloureuses où elle vit mourir coup sur coup son fils, sa fille, notre mère et la petite Noémie. Elle nous a souvent dit que, si elle n'est pas devenue folle de douleur, c'est qu'elle avait usé de toute son énergie de mère, d'épouse pour se garder pour les 3 petits Orphelins, qui restaient âgés de 5, 4 et 2 ans et pour tenir sa place auprès de notre grand-mère Laporte que la douleur écrasait... -Rendu à ce point douloureux de mon enfance, vous rappellerai-je certains vagues souvenirs qui me sont restés...- Est-il possible qu'âgé juste de 2 ans, il ait pu me rester quelque symptôme de souvenir des derniers moments de ma mère... ? Et cependant ces vagues souvenirs ont toujours tenu en ma mémoire. Plus âgé j'en ai fait part à ma grand-mère. Au cours de ces récits douloureux ma grand-mère m'a souvent répété qu'ils étaient exacts... - J'ai peut-être dit que ma mère n'avait pas été frappée d'une atteinte subite et foudroyante de choléra. Ma mère a résisté quelques jours. Le Docteur Bonnefin, qui soignait ma mère au cours de cette affreuse maladie et que Gustave et moi devions retrouver en 1875 lors de notre séjour à "Riche-Terre", chez notre père, nous a affirmé qu'il avait eu un moment l'espoir de sauver notre mère..!! , mais le mal devait faire son oeuvre. -Donc, au cours de sa maladie, je revois le grand lit de ma mère placé au bout de la chambre - sur le côté gauche- et je revois ma grand-mère me portant de ses bras aux bras de ma mère. Je revois cette chambre sombre de malade. J'ai donc émis cette réminiscence à ma pauvre grand-mère, qui m'en a souvent confirmé l'exactitude. C'est du reste le seul et dernier souvenir que j'ai retenu de ma mère...

Donc, revenue du Cimetière de Port-Louis établi tout là-bas, en dehors de la ville, au bout de l'allée des Philaos où elle avait déposé son fils, sa fille, la petite Noémie, ma grand-mère ramassa dans les plis de sa jupe les trois Orphelins tombés du nid, promettait de se donner corps et âme pour eux selon la promesse faite à la pauvre morte. Dieu sait si elle a tenu parole..! mais la situation était grosse de difficultés : ma mère épouvantée des fréquentes épidémies de choléra, qui avaient épouvanté et maltraité la Colonie (Mars 1854-Janv. 1856-Septem. 1859- enfin Décem, Avril 1861, 1862) avait fait promettre à mon grand-père, à ma grand-mère à son lit de mort de fuir la colonie et de nous amener avec eux en France. Promesse grosse de difficultés..!!

En 1862, à l'époque de la mort de notre mère, ma grand-mère Zulma Laporte avait 56 ans, mon grand-père Auguste Laporte était du même âge, mes grands-parents n'étaient pas riches. Mon grand-père faisait le commerce, tirant des marchandises de France et d'Angleterre qu'il revendait en la Colonie. Ces affaires lui avaient nécessité 2 ou 3 voyages en France au cours de sa vie avec ma grand-mère. Mon oncle Auguste, frère de ma mère, accompagna son père en l'un de ces voyages. C'était un vrai voyage au long cours... "Round the Cape of Good-Hope", comme on disait alors.

Donc, dès le décès de notre mère, ce gros déplacement de mes grands-parents chargés de nous trois tout enfants fut mis à l'étude pour gagner la France... Il n'était pas question que notre père resté veuf à l'âge de 31 ans put venir s'établir en France avec nous. Il était à Port-Louis Courtier, s'occupant de la vente des sucres. Sa situation était toute récente. elle était fructueuse, bien que modeste encore. Il ne pouvait l'abandonner sans être le moins du monde certain de trouver à Bordeaux une situation... car c'était à Bordeaux que mes grands-parents devaient venir résider, car en cette ville mon grand-père avait de la famille. En cette ville habitait déjà depuis quelques années notre grand oncle Alexandre Gérard en son bel Hôtel au 160 Rue du Palais Gallien...

Mon oncle Gérard était Mauricien, il avait gagné une grosse fortune dans les huiles de Coco qu'il tirait de la petite Ile "Agaléga" toute voisine de l'Ile Maurice. Il avait épousé la soeur

de mon grand-père Auguste Laporte : Zoé Laporte qui lui avait donné 2 enfants : Emma, qui épousa jeune un Mauricien, qui vint en France avec sa femme, son beau-père Gérard. Il ne réussit pas en ses affaires. Il se nommait Eugène Cloarec... et

Ma tante Zoé mourut jeune à Maurice. Mon oncle se remaria avec Catherine Duperelle et eut une première fille nommée Louise. C'est Louise Gérard, qui devait à Bordeaux épouser Floris Bouffé. Ils devaient Louise et Floris être les mère et père de Gérard, notre aimable cousin de l'avenue Lannes à Paris...

Mon oncle Gérard, sa femme Catherine et Louise leur première fille partirent pour Bordeaux avec Emma Cloarec, son mari et Alexandre Gérard, fils...

C'était pour mon grand-père, ma grand-mère la certitude de retrouver la famille Gérard à Bordeaux, qui leur faisait trouver moins douloureux leur départ de l'Ile Maurice... mais ma grand-mère m'a souvent dit combien cette expatriation leur fut douloureuse. Ma grand-mère laissait derrière elle sans espoir de les revoir jamais son frère Emile Gausserieau, sa Belle-soeur et leurs fils et filles : Emile, mort vieux garçon, Nemours mort jeune, Lucie, qui épousa Max. Tourette, Alice, Aricie... une soeur tendrement aimée... etc, etc, mais ma grand-mère jugea qu'il était de son devoir de tenir la parole donnée à notre mère mourante de fuir la colonie. Elle n'hésita plus et l'on parla de ce long déplacement.

Depuis Août 1864 la c° des Messageries Impériales inaugura une ligne entre Aden, l'Ile de la Réunion et l'Ile Maurice. Il n'était donc plus question d'aller à Bordeaux par bateau à voiles doublant le Cap de Bonne-Espérance et d'affronter 90 à 120 jours de mer et souvent du mauvais temps.

Le départ pour l'Europe eut lieu au cours de l'année 1864. J'avais donc 4 ans 1/2. Je devais avoir quelques souvenirs de ce départ de Port-Louis, de l'embarquement au "Trou-Fanfaron" (nom donné à une partie du quai de Port-Louis) sur les petites pirogues menées si habilement dans le port par les Indiens pour gagner le Grand Vapeur mouillé en Grande Rade. Ce départ a dû être émotionnant, mon père devait être bien ému de voir partir ainsi ses trois fils pour l'Europe probablement sans esprit de retour à Maurice. De ces moments-là, je le répète, je n'ai nulle souvenance...

Nous partîmes de Port-Louis en 1864 (Fin d'année). Mon grand-père, ma grand-mère, mes deux frères aînés et moi. Mon grand-père se faisait accompagner jusqu'à Bordeaux par un jeune domestique noir, qui répondait au nom de "Pintienne". Comment se fait-il que je possède encore ce nom dans un coin de ma mémoire ? Je ne puis rappeler le nom du Vapeur des "Messageries Impériales" qui nous porta de Maurice à Aden. Nous traversâmes par CH. de Fer la partie de l'Egypte d'Aden à Alexandrie. Là nous reprîmes un autre Vapeur à destination de Marseille. De ce vapeur, je me rappelle le nom : la "Veilleta", méchant voilier mis à la Vapeur. Nous arrivâmes donc à Marseille puis sans incident qui ait marqué en ma mémoire d'enfant de 4 ans 1/2 à Bordeaux. Nous descendîmes en un hôtel, dont je revois encore l'emplacement. Il était situé sur le Quai Louis XVIII, à l'angle où se trouve la Maison de Papeterie Barreyre et Fraikin. Je revois l'hôtelier qui était plein d'attentions et d'égards pour ma famille, pour les "déracinés" que nous étions...

Nous n'avons pas dû séjourner longtemps en cet hôtel, car je me revois vite en une belle maison située au 32 Rue Planturable, aujourd'hui rue Emile Fourcaud. Cette Maison avait l'avantage grand de se trouver en face de la Maison N°27, même rue où habitait Emma Cloarec, la cousine germaine de ma Mère avec ses trois enfants : Eugénie, Lucie et Adolphe, qui avaient presque notre âge. Notre Maison du N°32 rue Planturable n'était pas éloignée du bel hôtel de mon oncle Alex. Gérard, beau-frère de mon Grand-Père : Auguste Laporte : 160 Rue du Palais Gallien.

Mon Grand-Père ne resta pas longtemps à Bordeaux avec notre Grand-Mère et nous. Il fut vite rappelé à Maurice pour son commerce où il resta environ 6 à 8 Mois... Il a dû revenir à Bordeaux au cours de 1866, mais il revint très malade. Il rapportait de l'île Maurice cette fièvre importée des bords du Gange dite "la Fièvre", qui fit tant de ravages à l'île Maurice. On ne connaissait pas au début les moyens de la réduire. Mon Grand-Père en avait en lui des germes et souvent des attaques. Il devait hélas ! en mourir en 1867 !! Je ne me rappelle pas le mois, mais je me souviens très bien qu'un matin à mon réveil je vis ma pauvre Grand-Mère bien malheureuse ... Des parents l'entouraient. On me dit tout bas "Grand-Père est mort" !!! Voilà donc ma pauvre Grand-Mère venue en France et sans protecteur auprès d'elle, ayant à sa charge trois garçons de 10, 8 et 7 ans et perdant son mari.

Peu de temps après le décès de mon Grand-Père, mon Père revint aussitôt qu'il le put auprès de ma Grand-Mère à Bordeaux. Je sais que le retour de ma Grand-Mère à l'île Maurice fut grandement conseillé par mon Père à ma Grand-Mère, qui se trouvait très seule à Bordeaux. Mon Père était décidé à nous laisser faire notre instruction en France, ma Grand-Mère, tenant toujours ferme sa promesse faite à ma Mère d'être toujours auprès de nous, refusa de retourner sans nous à l'île Maurice. Mon Père retourna seul à Maurice. Nous changeâmes alors de logement et prîmes un loyer moindre dans la rue St. Fort, non loin de la rue du Palais Gallien et de l'église St. Seurin. C'est de là qu'en 1868, à la rentrée des classes d'Octobre, je fus mis au petit Collège de Talence avec mes deux frères. Mon frère Alexandre n'y fut pas longtemps. Il y était souvent malade et rentra auprès de ma Grand-Mère. Nous demeurâmes Gustave et moi à Talence pour y suivre toutes les classes que le Collège tenait, c'est-à-dire jusqu'à la 4ème. Je suis resté 6 Ans à Talence; j'y ai appris à lire, à écrire. J'étais bien jeune à mon entrée à Talence. Je n'avais pas encore 8 Ans. 18 Mois après éclata la guerre de 1870 et le rude hiver de 1870/1871. Nous eûmes beaucoup à souffrir du froid. Le matin, au dortoir, à notre lever, nous trouvions l'eau gelée dans les pots à eau. Je me rappelle un geste de notre bon Censeur : Mr. Arbelot, au cours de la guerre. Il était d'usage que le jeudi au réfectoire, il y eut un dessert, maigre dessert évidemment.. !!! mais un certain jeudi le dessert ne fut pas donné.. !! Grand émoi des élèves !! Alors je me souviens que le Censeur : Mr. Arbelot parut subitement au réfectoire, nous parla de la guerre contre les Prussiens, de toutes les misères physiques et morales, dont souffraient les pauvres soldats Français, nous dit que tous les desserts étaient supprimés dans tous les collèges et lycées de France pour que les écoliers de France prissent une bien légère part aux misères de leurs frères. De toute la durée de la guerre nous n'eûmes plus de dessert.

J'étais donc Pensionnaire à Talence avec mon frère Gustave de deux classes avant moi. Nous sortions tous les dimanches matin après la messe en la jolie chapelle qui y fut bâtie de mon temps, au fond du beau parc du Collège. Des omnibus de la ville de Bordeaux venaient à Talence chercher les élèves qui n'étaient pas privés de la sortie du dimanche. Ils étaient amenés au Grand Lycée à Bordeaux où les parents venaient chercher les enfants. Ils étaient ramenés le matin à 8 H. au même Grand Lycée et les mêmes Omnibus ramenaient à Talence les élèves. C'était ainsi tous les dimanches. De toute ma vie de petit écolier à Talence je ne fus pas privé de ma sortie du dimanche une seule fois. J'avais si besoin de voir la Grand-Mère... mais je l'ai échappé belle un certain jour... Je me souviens : C'était en hiver. La pluie, poussée par le vent, avait laissé de grandes flaques d'eau sous les longs cloîtres qui se trouvaient le long du réfectoire et des salles d'étude. De nombreux petits camarades et moi du nombre trouvions très intéressant de sauter en cette mare et de produire un fort jet d'eau, qui inondait les camarades qui se régalaient à ce jeu. Que faisait le "Pion" affecté à la surveillance de la récréation ? Il brillait par son absence...; mais le bon et vigilant Censeur Arbelot veillait. Il ne s'est pas fait un mauvais coup par les petits Collégiens sans que le Censeur : Mr. Arbelot ne vint ramasser les Coupables... Donc la grande distraction de l'éclaboussement de l'eau battait son plein, et les camarades étaient inondés, la joie était à son comble, quand subitement parut

Mr. Arbelot..... Arrêt subit !! Les coupables ne cherchèrent pas à fuir : Le Censeur nous avait tous figés sur place. Il fit mettre en rang les 8 à 10 Coupables, prit les noms ou les fit prendre par le "Pion" qui arrivait enfin..., nous fit la verte semonce, qu'il termina par la terrible sentence "Vous serez tous les dix privés de sortie dimanche". Or j'étais parmi les Coupables et les Condamnés. Privé de sortie dimanche, ne pas aller embrasser la Grand-Mère, déjeuner et dîner sous son toit... Etait-ce possible ... ?? Cette aventure devait se passer au cours de la récréation du vendredi midi. Je restais donc toute cette demi-journée, tout le samedi dans cette anxiété : ce chagrin de la privation de sortie du dimanche. Je fis part de ma détresse à Gustave, qui me porta toutes les consolations qu'il pouvait, me blamant fort de ma sottise... !! Le dimanche matin arriva. J'avais revêtu dès le matin ma tenue de sortie, prêt à partir par les bons Omnibus. L'heure du départ pour Bordeaux arriva. Nous étions sur deux rangs, Le Censeur, au milieu de nous, envoyant par fournées de 8/10 élèves les permissionnaires aux Omnibus. C'était la fin. J'étais le dernier et en larmes... !! Mr. Arbelot me vit et eut pitié de ma détresse et me dit : "Allons, Gamin, va trouver ta Grand-Mère". Je fus vite grimpé dans l'Omnibus. J'ai en mémoire un dernier exemple de la perspicacité de ce sage Censeur : Mr. Arbelot...

Cet incident a dû se passer l'avant dernière année de mon séjour à Talence. Je devais être en 5ème. Aux premières années de notre séjour à Talence la 5ème était la dernière classe qui se fit au petit Collège de Talence. Pour la 4ème il fallait venir au Grand Lycée de Bordeaux et quelle ruine montrait alors ce vieux "Bahut" qui était alors là où sont les Facultés au cours des "Fossés". De mon temps le Lycée de Bordeaux était une vraie ruine, un Ancien couvent. Il fallait descendre dans des souterrains noirs éclairés tout le temps par un sinistre Bec de Gaz pour atteindre les réfectoires. La cour des Petits donnant dans le Bas Quartier de la Rue des Ayres était en contre-bas du quartier occupé par les Grands et les Moyens. Les deux Cours étaient de beaucoup plus claires, plus saines, que les Cours des Petits et, pour compléter ce délabrement du Vieux Lycée, un fâcheux incendie ne vint-il pas le délabrer un peu plus, le vieux-Bahut... ! Cet incident a dû arriver au début de 1872. Il fit de grands dégâts à tel point que la classe de 4ème ne put plus se passer au Grand Lycée et les Internes de cette Classe, au nombre environ de 40, vinrent former deux divisions à Talence.

L'esprit frondeur et indiscipliné des élèves du Lycée de Bordeaux allait se retrouver parmi les nouveaux arrivés de la Classe de 4ème, contaminer les élèves de Talence et produire le petit coup de force et d'indiscipline suivant :

C'était le lundi matin de 8H 1/2 à 10 H que se tenait à Talence la classe de dessin, tout au haut du Batiment, sous les combles du 4ème étage. Nous étions là plusieurs Divisions réunies sous la surveillance d'un "Pion". Le professeur était Mr. Haute, un bon bonhomme qui aurait eu bien du regret de punir un élève. Tous les élèves rendus en leur salle allaient en une autre salle voisine chercher leur carton à dessin, leur planche à dessin et leur banc. Que se passa-t-il ? Certaines fortes têtes, élèves venus de Bordeaux, s'aperçurent vite que le Pion manquait..., n'était pas en la salle de dessin. Tout à coup "Branle-Bas" général !! Le père Haute et quelques élèves étaient encore en la salle à prendre leur carton à dessin... On arrive à la porte de cette salle, on les y enferme, et alors en la salle de dessin : Chahut général, cris, chants, danses ... etc, etc... On jette par les fenêtres les tabourets, les cartons à dessin; tout ce que pouvait contenir la salle passa par les fenêtres. Pendant ce temps-là Mr. Haute et les camarades enfermés réclamaient leur liberté à grands cris et coups de pieds... Combien de temps dura cette scène ?? Je ne m'en souviens plus ... ! tout à coup la porte de la salle s'ouvre... le Censeur, telle la statue du Commandeur, Mr. Arbelot se tenait immobile dans l'embrasure de la porte ... ! Les prisonniers enfermés furent remis en liberté et alors le Censeur parut sévère comme la Justice... Il demanda les noms des Meneurs. Nul ne se déclara et aucun d'entre eux ne fut "Mouchard". Alors je revois le père Arbelot nous faisant mettre tous sur un rang... Il passa devant nous. Il fit ainsi sortir 10 ou 12 Mauvais sujets toujours les Meneurs

venus de Bordeaux... A quatre ou cinq d'entre eux il infligea 4 jours de "séquestre", privation de sortie. Un peu plus tard, après l'enquête faite par lui, sur ce coup d'indiscipline, il y eut deux élèves chassés du Collège. Fait bien à la louange de Mr. Arbelot : Il a dans le triage des coupables sûrement laissé passer des camarades qui avaient "mener la danse", mais il ne prit pas un innocent.

Peu de temps après cet accident Mr. Arbelot prenait sa retraite. Il se faisait difficilement à surveiller, à régenter les élèves surtout depuis que le nombre des pensionnaires à Talence avait été sensiblement augmenté par la venue de la Classe de 4ème venue à Talence, provenant de Bordeaux, après l'incendie du Vieux Lycée.

Avant de quitter Talence, je fis, le 26 Mai 1872, ma première Communion en l'église St. André, la cathédrale. Je fus confirmé par Mgr. Donnet à qui j'ai souvent servi la messe pendant les deux ans 1/2 que j'ai passé au Lycée de Bordeaux. Je ne saurais laisser ma mémoire s'éloigner du petit Collège de Talence sans rappeler ici combien étaient observés avec soin les préceptes de la Religion. En général nous étions tous Catholiques, quelques rares Protestants, encore plus rares étaient les Israélites. Au cours de ma vie de pensionnaire à Talence, de 1868 à 1873, je ne vis jamais la lévite d'un Pasteur Protestant, ou d'un Rabbín venant visiter leurs jeunes "Ouailles". Nous avions dans la jolie chapelle sise au fond du bois la messe le jeudi matin et le dimanche avant le départ des permissionnaires pour Bordeaux. Au mois de MARIE, nous étions menés à la chapelle tous les soirs. Je revois encore, Mr. Arbelot notre censeur, grave et sévère, devant son Prie-Dieu, ayant derrière lui un beau fauteuil et haut-perché- sur un plancher plus élevé, d'où il dominait les nombreux bancs des élèves. La prière se faisait dès le matin à l'arrivée de l'étude et le soir avant de la quitter pour aller au Réfectoire. Le "Bénédicite" était dit au Réfectoire chacun à sa place "Les Graces" après le repas ? Ces prières étaient dites par le Surveillant surveillant le Réfectoire. et maintenant !!! "Alias Tempores, alia mores".

Dès mon entrée au Collège de Talence en 1868 (Octobre) ma Grand-Mère avait décidé sur l'avis de notre Médecin : Le Docteur LABAT de me mettre à un Régime d'Huile de Foie de Morue. Mais c'était l'huile "Nature" et non point raffinée comme nos jeunes Enfants en absorbent de nos jours. Le Service de l'Infirmerie se faisait le soir vers les 6H 1/2. "Un Pion" passait en chaque étude, les Elèves qui allaient à l'Infirmerie se joignaient à la Bande. Après une longue randonnée sous les cloîtres, on arrivait à l'Infirmerie tenue admirablement par quatre SOEURS de ST. VINCENT de PAUL. Sur une longue et étroite table, étaient alignés les remèdes destinés à chacun, à l'un du Bon Quinquina; à celui-ci du bon remède,... - Moi j'apercevais de loin, mon gros litre d'huile ventru, dont le liquide poisseux déboulait extérieurement tachant l'étiquette, un grand petit verre à liqueur plein à plein bord contenant l'huile, à côté se trouvait un bol de tisane chaude et deux ou trois pastilles. J'avalais vite l'huile, prenant ensuite les "Contre-Poisons". Chacun reprenait sa place. La Religieuse digne et sévère examinait les verres vides, faisant un signe au "Pion" et ajoutait "Tout va bien". Sur ce mot le cortège regagnait les Etudes. Mais quelquefois, quelque Diable me poussant, ne me vint-il pas à l'idée de ne pas prendre mon Huile et délecter seuls les Bonbons, le Bol de tisane. Au moment de prendre le petit Verre d'huile, d'un coup léger, je le renversais sur la table, couvrais la petite mare par une soucoupe, un verre voisin et muni des friandises je regagnais frais et sérieux mon rang. Ca n'a jamais manqué. J'ai fait le coup 4 Fois, au cours de mon séjour à Talence. Je fus toujours pris. comme je l'ai dit plus haut, la Religieuse examinait sa table de remèdes "Oh!! Mr Le Surveillant, Pardon ... Un Instant. La religieuse se rapprochait, examinait de plus près. "Voilà, Mr Le Surveillant, Baudon a renversé son verre d'huile... Donc il ne l'a pas pris..." - Oh !! Ma Soeur, je vous demande bien pardon" - Sans m'écouter ... le Pion d'ajouter "Baudon, allez prendre votre huile". La soeur me servait alors un verre bien plein ... et naturellement sans tisane, ni bonbons ... après l'absorption.... Je devais rester jusqu'au repas

du Soir, c'est-à-dire pendant une heure 1/2 avec ce goût dans le gosier. Je le répète ..., j'ai tenté le coup plusieurs fois, je fus toujours pris.

Voilà mes souvenirs de Talence qui s'épuisent. Je terminerai ma Vie de Collégien en rappelant combien notre Chère Grand-Mère s'efforçait de nous rendre facile, clément,... notre séjour, au Collège. Tous les jeudis notre Grand-Mère venait nous voir à Talence. Elle s'était entendue avec Trois autres Dames, qui avaient elles aussi leurs Enfants au Collège. A elles quatre elles prenaient un grand fiacre qui venait prendre à son domicile chaque Maman... puis en route pour Talence... La voiture arrivait juste au début de la récréation. Gustave et moi étions postés à l'extrémité de la cour, d'où l'on pouvait apercevoir l'arrivée des Parents.

Nous avons bien vite repéré notre Bonne Grand-Mère. Après les bons baisers, les divers détails que notre Grand-Mère pouvait nous donner sur sa vie solitaire à Bordeaux, c'était à notre tour de bien la renseigner sur l'état de nos études... nos places aux Compositions ... etc ... etc. Nous nous acheminions tous les trois dans le parc du Collège, nous nous isolions sur un banc et là prenions livraison des douces livraisons que nous prodiguait notre Grand-Mère. Dois-je dire que c'est de cette époque bien lointaine que date ma passion pour le fameux "Pain-Frit"... !! L'heure de la récréation était vite écourtée. Il fallait rallier le Parloir, embrasser notre Grand-Mère, et lui dire "Au revoir" jusqu'au Dimanche Prochain. Tout ce que je note là; s'est très régulièrement passé pendant mes 4 à 5 Années d'Internant au Collège de Talence. Je rappellerai que pendant longtemps ma Grand-Mère partageait le grand fiacre de Bordeaux avec Madame Morice, Madame Duthil, qui venaient elles aussi voir leur fils; Gaston Morice et Jules Duthil. Ces camarades étaient plutôt de l'âge de Gustave que du mien.

Enfin je terminerai cette réminiscence sur ma vie de Pensionnaire à Talence - où j'ai passé 5 Ans en donnant un souvenir ému à notre Camarade PERIN, qui est mort à l'Infirmerie au Collège de Talence. C'est le seul décès à regretter. Les Obsèques se firent à la Chapelle de Talence.

Enfin, en Aout 1874, je quittais définitivement le petit Collège de Talence, où j'étais entré en Octobre 1868. J'ai gardé toujours un bon souvenir à ce joli collège où s'est écoulée ma première enfance. La vie d'écolier y était facile, mais sur les dernières années, la vie de Collège avait changé. Monsieur ARBELOT n'était plus là. L'Administration y était turbulente. Le Censeur fut changé deux fois. Ils ne connaissaient pas ses Nouveaux Directeurs, ses Nouveaux Elèves comme MR. ARBELOT, qui nous nommait tous par notre nom. Nous étions bien à mon départ de Talence en 1874, 250 Internes. Le petit Collège était très florissant.

Nous revinmes donc en Aout 1874 chez notre Grand-Mère aux Grandes Vacances. Nous avons passé nos deux mois de Vacances en une petite propriété au Bouscat que louait ma Grand-Mère. Gustave et moi nous amusions fort bien tous deux. Nous montions dans les arbres. D'un arbre à un arbre voisin nous lancions une petite échelle, et sur ce pont bien branlant nous passions d'un arbre à l'autre. Ma Grand-Mère tremblait à l'idée de nous voir nous tuer à ce jeu périlleux. Nous allions aussi passer quelques jours chez notre oncle Alex. GERARD, auprès de Emma Cloarec et de ses trois enfants à Bouillac.

Vint la fin des deux mois de vacances et ma rentrée en Octobre 1874 pour y prendre au Vieux "Bahut"... au Vieux Lycée de Bordeaux ma classe de 3ème, pensionnaire comme à Talence.

Mon frère m'avait précédé de deux Ans au Lycée de Bordeaux, mais il ne pouvait se faire à la vie d'Interne; il fit une longue maladie et ma Grand-Mère dut le mettre externe ou Demi-Pensionnaire. Moi, "Bon Cheval de Trompette", je demeurais Interne. Ces deux Genres de Vie entre Gustave et moi faisaient dire aux Camarades "Ah.. ! Tu as beau dire, Baudon, ton frère Gustave est Demi-Pensionnaire... et toi tu es Interne... Pourquoi cette différence entre deux Frères... Il ne doit pas être ton vrai Frère ". "Si on te le demande, tu répondras que tu n'en

sais rien... En attendant, reçois ça..." Et vlan...! un coup de poing dans la figure et bataille en règle...

Je commençais donc ma classe de 3ème à Bordeaux. Nous comptions 40 à 45 élèves dans cette classe tant externes que demi-pensionnaires et internes.

Depuis quelques temps notre Grand-Mère nous parlait avec inquiétude des rapports d'intérêt entre notre père à l'île Maurice et notre oncle Gérard à Bordeaux. Notre père peu de temps avant 1874 avait pris en association avec Alex. Gérard à l'île Maurice, fils de notre oncle Gérard de Bordeaux une industrie dite de "Messageries" consistant en location de voitures, service de camionnages dans l'île... etc. L'affaire eut tôt fait de périlcliter. Il fallait être bien imprudent en effet pour pouvoir s'associer à Alex. Gérard, fils. Il pouvait bien avoir 35 à 40 ans à cette époque-là. Il n'avait jamais fait oeuvre de ses 10 Doigts, vivant toujours aux crochets de son père qu'il savait riche. Le père fatigué de subvenir aux fredaines de son fils l'expédia à l'île Maurice. C'est alors qu'il persuada mon père de travailler ensemble à cette affaire de Messageries. La déconfiture de l'affaire fut la rapide fin de l'affaire. La liquidation fut très douloureuse. Mon père se trouva lésé par les règlements de l'oncle Gérard de Bordeaux. D'où brouille entre mon père et l'oncle. Ma pauvre Grand-Mère se trouvait entre mon père et l'oncle Gérard son beau-frère. Sans être bien attentionné pour elle, ma Grand-Mère savait qu'elle pouvait compter sur lui aux circonstances graves. Mon père n'en vint-il pas à signifier à ma Grand-Mère qu'il ne voulait plus que nous vîmes notre oncle Gérard... !! Notre Grand-Mère se défendit, faisant valoir l'impossibilité où elle était, sans relations à Bordeaux, de se brouiller avec la famille Gérard et Cloarec. Les lettres furieuses et véhémentes de mon père ne connaissaient plus aucune raison, aucune mesure. Ma pauvre Grand-Mère avait la mort dans l'âme de vivre en cette affreuse situation. Tout à coup à un courrier de l'île Maurice, mon père écrivit à ma Grand-Mère d'avoir à nous renvoyer à l'île Maurice... par le bateau à voiles...!! qui quitterait le plus tôt possible Bordeaux, mon frère Gustave et moi. C'était la catastrophe.. !!! Mon père signifiait à notre Grand-Mère que notre retour auprès de lui - par la voie du Cap - eut lieu le plus rapidement possible. Il ajoutait que le Consul Anglais de Bordeaux avait reçu avis de ses décisions. Du reste ma Grand-Mère reçut la visite du Secrétaire du Consul, qui bien correctement, très poliment vint s'enquérir auprès de ma pauvre Grand-Mère si les instructions de mon père étaient en voie d'exécution. Ma pauvre Grand-Mère répondit qu'elle prenait toutes ses dispositions pour notre plus prochain retour à l'île Maurice. Il ne fut plus question du Consul...!!

Mon frère Alexandre ne fut pas rappelé par mon père. Pourquoi !? J'ai dit au cours de ce récit que mon frère Alexandre d'une santé délicate aux premières années de sa jeunesse n'avait pas su se faire au régime quelque peu difficile de l'internat, même au clément petit collège de Talence. Il était rentré à la maison, vivant avec la Grand-Mère. Il avait fait là régulièrement ses études classiques, avait passé en bonne forme son baccalauréat et en était à sa 3ème année de droit... quand se souleva cette grave question du retour de Gustave et de moi à l'île Maurice. Mon père ne réclamait pas Alexandre. comprenait-il qu'il ne pouvait briser les études de Droit en cours d'Alexandre ? Je ne puis rien dire... du reste en toutes ces brulantes questions de départ je ne fus tenu au courant de rien. Il me suffisait d'accepter et de faire ce qu'il était dit de faire. J'avais alors 14 Ans 1/2... Ce n'était pas de mon avis dont on avait besoin...!!

Comment fut organisé notre départ..?? A qui s'adresse notre Grand-Mère, âgée de 60 Ans, pour s'entendre avec le Courtier Maritime, parer à tout le nécessaire..!!? Je ne puis rien noter. Qu'il me suffise de dire qu'en moins de 8 Jours, après notre départ du Lycée de Bordeaux, Gustave et moi étions prêts à embarquer, sur le "Trois-Mats" "Le Jean-Pierre", jaugeant 300 tonneaux du port de Bordeaux, commandé par le Capitaine juif du pays de Blaye. Il était marié père de deux jeunes enfants. Ce fut un excellent homme pour nous au

cours de cette traversée. Je vois encore ma vieille Grand-Mère nous recommandant tant à lui... Certes il tint parole. Le second du bord était un grand et fort garçon de 28 à 30 Ans du nom d'"Ansorget"... Il était armé comme mains de deux larges battoirs qui ne lâchaient pas le bout du filin quand il s'agissait de charger et d'amener la misaine. Il y avait à bord un petit chien de race toute bizarre, le vulgaire "roquet" dans toute l'exactitude du mot. Il était né sur le "Jean-Pierre" alors que ce navire se trouvait quelques années auparavant dans les parages du Pérou et de la ville de Coquimbo. On lui avait donné le nom de la ville. Il n'avait jamais débarqué à terre pas plus au port d'attache de Bordeaux que dans les divers ports que put toucher le "Jean-Pierre". Coquimbo nous a bien amusés Gustave et moi, au cours de nos 73 Jours de mer. L'équipage se composait de 16 Hommes de braves gens, certains peut-être "aux doigts crochus". Ils l'ont prouvé au cours de notre traversée.

Le départ arriva... Je ne revois pas cette douloureuse journée. Ma Grand-Mère était très courageuse. Nous ne prîmes pas tout de suite passage auprès du "Jean-Pierre" pour descendre la rivière jusqu'à la mer. Un bon ami de mes frères : Fernand Ducasse, fils d'un riche Négociant de Bordeaux et propriétaire du Château Liversan, près Pauillac, nous avait invité Gustave et moi à venir passer notre dernière soirée et notre dernière nuit au château Liversan où était réunie la famille Ducasse pour les vendanges. Le lendemain nous allions à bord du "Jean-Pierre", qui nous avait rejoint là. Nous ne devions plus quitter le "Jean-Pierre". Nous devions nous trouver au 10/15 Octobre 1874.

Maintenant me voilà rendu à ce récit de notre traversée que, Chers Enfants, vous m'avez souvent demandé. Les journées vont tellement se succéder pareilles aux journées que les événements à noter sont rares. Nous sommes donc sur le "Jean-Pierre". Tout sur le navire est prêt pour le grand voyage. Le Capitaine Juin débarquera une fois encore à Royan pour y dire Adieu à sa famille... et nous prenons avec notre vaillant "Jean-Pierre" la sortie de la Gironde par la passe du Sud. C'est, nous a dit plus tard le Capitaine Juin, la passe la plus houleuse, la plus difficile, mais par cette passe on a plus tôt fait de gagner le large...

La mer à notre sortie de la Gironde était dure. Nous étions en Octobre à la fin de l'équinoxe d'automne, ce qui nous donna pendant quelques jours du mauvais temps et une mer très dure. Revenons un peu en arrière... que je vous rappelle notre première soirée à bord du "Jean-Pierre".

Nous avons dîné au carré avec le Capitaine Juin, le second Ansorget : un bon petit repas sans doute... puis vint la promenade sur le pont, qui devait se renouveler si souvent. Bien attristés sur notre isolement, je me rappelle que nous fixions le grand feu du Phare de Cordouan au milieu de la sortie de la Gironde, le phare de la Corbe, tout après Royan. Ces grands feux étaient plutôt faits pour attrister nos coeurs déjà chagrins que pour les réjouir. Au cours de notre voyage nous avons faits silencieux notre prière soir et matin... Nous regagnâmes notre Cabine. Nous occupions la même : une grande cabine tout à l'arrière du Bateau, mais elle avait l'inconvénient de se trouver juste au dessus de la chaîne du gouvernail. Nous devions nous faire vite à ce bruit continu. Je me souviens que rendu devant la grande caisse presque au ras du plancher qui devait être mon lit, j'eus alors une longue, longue... crise de larmes, larmes silencieuses, le carré pouvant être occupé par le Capitaine. Combien Gustave fut affectueux et bon pour mon chagrin. Il me consola autant qu'il le put. Le sommeil fit le reste... et pendant ce temps-là le "Jean-Pierre" roulait et tanguait ferme. La mer était mauvaise. C'était tout à fait le gros temps. Pendant un ou deux jours j'eus bien mal de mer. C'était bien fatigant. Je ne crois pas que Gustave l'eut jamais eu. Le Capitaine Juin nous dit plus tard que nous n'eûmes jamais au cours de notre longue traversée aussi mauvais temps qu'à notre sortie du Golf. Chaque jour nous relations notre vie de la journée. Nous commencions par donner la situation exacte du "Jean-Pierre".. en notant les points de longitude et de latitude relevés par le Capitaine. Chacun faisait son point à part et se le communiquait pour savoir si on était d'accord ... Hélas...!! ce journal si complet, si intéressant pour nous et,

nous l'espérions, pour les autres fut perdu. Nous avons fait le journal à bord du "Jean-Pierre" et celui à bord du "Kaffir". Les deux manuscrits ont été perdus. Nous les avons de Maurice envoyés à notre Grand-Mère à Bordeaux, qui ne put jamais se rappeler où les avoir mis. Je ne puis vous rappeler ici que chaque lendemain ressemblant à la veille, notre vie se faisait uniforme. Le navire filait bien. Nous faisions par jour 15 à 20 Noeuds. C'était bien marcher... Il nous fallait pour faire cette route une solide brise et toutes voiles dehors. Le Capitaine Juin n'hésitait pas à mettre "perroquets" et "cacatois" au haut des vergues. Nous avions donc aux 24 Heures une route de 40 à 50 Milles à l'heure, soit plus de 60 Kms l'Heure.

Au bout de 15 à 20 Jours nous passions à l'Ouest des Açores. Nous aperçûmes de loin... de bien loin ces Iles. Nous prîmes alors tout à fait la direction de l'Amérique. C'était pour profiter des Vents alizés nous amenant ainsi dans les Eaux de l'Amérique. C'est là que nous devions rencontrer la mer des Sargasses. Nous étions alors au milieu d'Algues jaunes agrémentées de petites boules blanches. La mer en était littéralement couverte et l'allure du navire se trouvait bien diminuée par cette étrange végétation. Nous demeurâmes bien deux ou trois jours au milieu de la mer des Sargasses. Nous en attrapâmes quelques lianes que nous mîmes en de grands pots portés à Riche-Terre où ils sont restés...!!!

Peu après la Mer des Sargasses nous prîmes la direction du Sud-Est en plein. Là encore des vents alizés nous poussaient. Nous étions là en plein Océan Atlantique. Nul ne se souciait du bon "Jean-Pierre". Aujourd'hui grâce au progrès, la T.S.F. suit jour après jour le navire au port d'attache. On connaît exacte sa position : qu'un accident arrive à bord, un incendie, la perte du gouvernail..., la T.S.F. a tôt fait de rallier bien des navires sauveteurs auprès du navire en danger. Mais, à la fin du siècle dernier, les navires - surtout les navires à voile naviguaient sous la protection de DIEU avec l'assistance des Bons Vents. Au cours de cette traversée, le Capitaine Juin avait tenu à ce que Gustave et Moi - surtout Gustave - nous apprîmes le maniement de la roue du gouvernail et à lire la boussole suspendue à la Cardan, qui donne les diverses directions de l'horizon et qui est suspendu toujours sur le plan horizontal devant la roue du gouvernail sous les yeux de l'homme de barre..., c'est-à-dire du marin qui tient le gouvernail. Un gros cadran de cuivre recouvrant une grosse, grosse montre était également suspendu au près du Cadran qui donnait les différents points de l'horizon. La montre était rigoureusement tenue à l'heure exacte, réglée au Midi donné par le Sextant quand le soleil passe au méridien. Le Capitaine Juin avait tenu à ce que Gustave et moi apprîmes à lire sur la boussole la direction que devait prendre le "Jean-Pierre" et à tenir la roue du gouvernail. Il nous est arrivé de tenir le gouvernail par de gros temps quand le vent soufflait fort et "remplissait plein les voiles"... Il n'aurait pas fallu laisser le navire "venir au vent" et le vent secouer les voiles. Il y aurait eu danger de briser la mature dans les "hauts" du navire. C'est bien ce qui a manqué de près de m'arriver une fois, alors que l'on m'avait donné la barre par gros temps et qu'on m'y avait laissé seul... pour permettre à l'équipage de courir à une manoeuvre. Au battement des voiles on s'aperçut de l'inexpérience de "l'homme de barre"...!!! et l'on vint à mon secours sans qu'il y eut d'accident.

J'ai dit que le "Jean-Pierre" portait 16 hommes d'équipage. Ces 16 hommes étaient divisés en deux équipes de 8. Chaque "bordée" était commandée par Ansorget, le second du Bord et l'autre par le Quartier-Maître ou Maître d'Equipe, homme d'âge, bon marin, et bien brave homme. Chaque bordée était de service pendant 12 Heures en "haut", c'est-à-dire que chaque homme de cette "bordée" devait se tenir prêt à être appelé à la manoeuvre. Une cloche placée près de "l'habitable", c'est-à-dire près de la boîte cylindrique qui contenait la boussole servait à piquer les heures de jour et de nuit. L'homme de barre était relevé toutes les deux heures. Au cours de la nuit le service devenait plus important : Un homme pendant deux heures se tenait au "bossoir", c'est-à-dire à la partie la plus antérieure du navire, fouillant l'horizon de ses yeux et veillant à ce que nul obstacle ne se trouve devant le navire. Au cours de la bordée de nuit, le Commandant de l'équipe se tenait la plupart du temps auprès de

l'homme de barre suivant d'un oeil attentif la boussole, jetant un regard long et soigneux sur chacune des voiles du navire. Le poste de l'homme au bossoir était des plus importants. Il devait être tenu scrupuleusement. Aussi l'homme au bossoir devait-il crier de sa plus forte voix, se tournant vers l'Officier de quart, qui lui était à l'arrière du navire : "Ouvrez l'oeil devant" pour bien prouver qu'il ne s'endormait pas au bossoir. A cet appel l'Officier de Quart répondait "Ouvrez l'oeil devant". Quand il se trouvait que l'appel de l'homme au bossoir tardait à se faire entendre, c'était alors l'Officier de Quart qui l'attaquait par son appel habituel. Il s'est trouvé plusieurs fois au cours de la traversée que l'homme au bossoir ne répondait pas à un ou deux appels. L'homme dormait surement au bossoir... Faute grave...!! Alors Ansorget se rendait doucement à l'avant du navire, voyait en effet son homme endormi sur une "bitte", gros billot de bois recouvert de cuivre où s'amarrent les cordages sur le gaillard d'avant. Alors Ansorget s'approchant doucement appliquait de son énorme main un soufflet formidable sur la joue de l'homme alors que la tête du dormeur reposait sur la "bitte". L'homme se dressait subitement, Ansorget le regardant sans lui parler. L'homme se savait grandement coupable passible de 5 Jours de fer... Il ne disait rien, reprenant son quart...

Ansorget, son quart terminé, rentrait prendre son repos après avoir inscrit au livre de bord les incidents de son quart. Il avait soin de noter : "Un tel endormi à telle heure... au bossoir. Réveillé en douceur...". Le Capitaine Juin lisant alors le rapport d'Ansorget ne manquait pas de lui dire : "Votre violence envers les hommes vous jouera un mauvais tour. Vous avez vu la joue de l'homme que vous avez frappé cette nuit. La joue est meurtrie par le cuivre de la "bitte". Vous êtes robuste, très fort. Un jour vous trouverez un homme plus robuste que vous qui vous attrapera par la taille et vous jettera à la mer. Méfiez-vous...". Ansorget ne répondait rien. Ce même geste violent se répéta deux fois sur le même matelot au cours du voyage.

... Et les jours succédaient aux jours... Nous avions doublé la "Ligne". L'équipage voulait s'amuser de nous à l'occasion du passage de l'Equateur. Le Capitaine Juin eut tôt fait de nous débarrasser des lourdes plaisanteries de l'Equipage en lui faisant savoir que nous avions déjà passé la "Ligne" en venant une première fois de l'Ile Maurice en France. L'étoile polaire commençait à disparaître à l'horizon et la Croix du Sud se faisait tous les soirs plus visible. En fin Novembre nous passions bien au large à l'est de l'Ile de l'Ascension perdue en plein Océan. Quelques jours plus tard nous passions au large, bien loin de l'Ile de Ste Hélène. Le Capitaine Juin nous indiqua un jour un point de l'horizon où devait se trouver l'Ile.

Vers cette époque il se passa une petite aventure à bord... Ansorget s'aperçut un jour que la cale aux marchandises avait été ouverte et que quelques marchandises avaient été volées. Le Capitaine Juin fit aussitôt une enquête, visita l'endroit où la cale avait été forcée, établit en fin de compte une sorte de Tribunal, dont Gustave fit partie... pas moi. L'un après l'autre chaque homme comparut, fut interrogé. Enfin deux hommes avouèrent. Le Capitaine Juin leur déclara qu'il devrait les tenir 8 Jours au fer. Il leur dit qu'ayant besoin de leurs services au cours de la traversée il se contenterait de les remettre à la disposition du Consul de France à l'arrivée à Maurice. Le Capitaine Juin qui avait reçu les excuses des coupables ne les fit pas punir et ne poursuivit pas l'affaire.

Au cours de notre voyage nous avons rencontré quelques navires à voile, comme notre "Jean-Pierre". Pas de Vapeurs. Nous avons rencontré très peu de navires, la route que nous suivions n'était pas celle que suivent habituellement les navires rentrant en Europe et les rares Vapeurs qui sillonnaient l'Océan Atlantique ne prenaient pas la ligne écartée et longue que nous obligeaient de tenir les vents alizés, dont j'ai souvent parlé.

Nous avions souvent du poisson à nos repas. Ce n'était pas le fin petit poisson que l'on peut trouver à terre. Parfois le "Jean-Pierre" se trouvait entouré d'un troupeau de marsouins,

gros et énormes marsouins, qui suivaient longtemps le “Jean-Pierre”. Ce poisson est très amusant à regarder. Il sautait et s’amusait dans l’eau le long du bord. Nous n’en avons jamais pris. Les hommes de l’équipage n’aimaient pas à maltraiter ce gros poisson inoffensif et gai. Il n’en était pas de même du requin.

Celui-ci est l’ennemi mortel du marin et n’est guère épargné parce que le marin tombé malheureusement à la mer sait bien que s’il y a un requin dans les parages il ne sera pas épargné. Généralement le Requin ne s’éloigne pas des côtes. Autour de Sainte-Hélène il s’en trouve beaucoup et quand nous passâmes cependant bien au large de Ste-Hélène l’homme de barre placé à l’arrière du “Jean-Pierre” eut tôt fait de signifier sa présence dans nos eaux. Aussitôt Branle-Bas général de combat contre l’ennemi... Afin de l’inviter à continuer notre sillage on lui jeta quelques morceaux de viande. Le requin est très maladroit pour avaler sa proie. Il est obligé de se retourner complètement dans l’eau. Sa gueule est ainsi orientée. Ce mouvement lui fait perdre du temps. Aussi quand par malheur un marin tombe à la mer, s’il est bon nageur et armé d’un solide couteau et conserve tout son sang-froid, il peut plonger son arme dans la puissante et vaste carcasse du requin. Hélas !!! Tout cela comporte bien des “Si”...!! Le mieux est de ne pas tomber à la mer devant le requin.

Pour notre compte toutes dispositions furent prises pour pêcher le squal : Les vergues du “Jean-Pierre” furent tout d’abord orientées de façon à arrêter la marche du navire..., puis le plus habile pêcheur parmi les marins établit un puissant noeud coulant à l’aide d’un filin fiché tout au bout de la voile de misaine. Pour aller établir ce filin il fallut que l’homme se risqua à califourchon sur le beaupré jusqu’au bout de la vergue à quelques mètres au-dessus du requin... Puis le squal fut attiré par quelques morceaux de viande qu’il avalait en vorace après s’être totalement retourné. Quand il eut été bien attiré on lui lança alors un énorme hameçon caché sous un appât de viande. Le requin se jeta sur lui avidement et avala l’hameçon. Il était pris, mais pas encore sur le pont...!!! Il était énorme et donna un violent coup de queue en arrière. Il ne fit que se harponner plus profondément. Alors tout doucement le squal fut amené de l’arrière du navire. Il avait près de 4 Mètres de long. Il était énorme. Il avait sur le dos une longue et épaisse nageoire qui décelait sa présence quand il nageait entre deux eaux, car, se sachant maladroit dans ses mouvements, le requin ne s’expose pas à découvert dans la mer. Il ne nage jamais au-dessus des flots, mais quelque peu au-dessous des vagues. C’est sa nageoire sur l’échine et le petit poisson qui nage autour de lui qui le font découvrir. On appelle ce petit poisson le “Matelot du Requin”.

Donc notre prise était bonne; mais il a fallu bien des efforts pour l’amener à tribord le long du navire. Le requin donnait des coups de queue formidables pour briser le filin qui tenait l’hameçon, mais notre habile pêcheur du “Jean-Pierre” “filait de la corde”, puis ramenait doucement le requin. Cette opération dura bien deux heures. La mer autour du bateau était rouge. Nous vîmes alors trois ou quatre requins nageant surnoisement derrière le “Jean-Pierre”. Le Capitaine Juin les appelait “Les Requins du Capitaine du Port de Ste Hélène”... Cependant l’île était bien loin.

Le moment vint où le quale était le long du bord. On était parvenu à lui passer un gros filin par-dessus la tête. Il était bien amarré. Enfin, après plusieurs essais, le marin parvint à lui passer sous la queue une grande corde. Doucement par des cordages “frappés” aux vergues les plus basses il fut lentement “halé” hors de son élément, amené au-dessus du pont, toujours vigoureusement tenu par la tête et la queue, surtout par la queue, qui était énorme et qui frappait dans le vide des coups effroyables.

Tout à coup sur l’Ordre du marin qui avait commandé la capture et qui cria “Lachez tout”, tous les cordages mollirent et le requin s’abattit sur le pont. Je le répète : Il était énorme. Par ses soubresauts il se déplaçait de plusieurs mètres sur le pont. La tête fut vite immobilisée, quoique bien souquée par des filins. La queue donnait d’énormes coups sur le pont. Un coup

de queue eut vite renversé un homme ou lui aurait cassé une jambe. Toujours le bon marin déjà nommé revint avec une hâche et sectionna la queue. Du coup l'immobilité fut totale. Le marin préleva sur la bête une grosse tranche au-dessus du dos. Il disait que c'était le morceau le moins mauvais à manger... Nous en goûtâmes au "Carré"... pour pouvoir dire que nous avions mangé du requin. C'était abominablement mauvais...

Pendant toute cette curée les deux ou trois autres requins nageaient autour du "Jean-Pierre" sournoisement le long du bord, sans doute attirés par l'odeur de la chair de leur compagnon mis en pièces. On releva le corps du requin. On ouvrit un sabord et l'on précipita alors le requin dans la mer. Il vivait encore...!! Il ne reprit pas la position normale du poisson dans l'eau, mais se tint verticalement. Alors les requins qui rodaient autour s'approchèrent, dévorèrent leur frère.

Ceci se passait aux tout derniers jours de Novembre 1874, peut-être en Décembre...

Voilà, ma Cécile, l'histoire du requin, que tu me demandais si souvent assise sur mes genoux, histoire toujours nouvelle pour toi et qui ne te lassait jamais, quand tu étais toute petite.

Nous avons longtemps gardé le souvenir de cette émouvante journée et des multiples péripéties de la capture. L'équipage était ravi d'avoir pu détruire l'un de ses mortels ennemis et le Capitaine Juin, pour remercier l'équipage, lui accorda le soir "à la soupe" une double ration de vin. Puis, quand tout fut remis en ordre sur le pont, les cordages rentrés les vergues remises à leur point, la route fut rendue au "Jean-Pierre", qui de sa puissante étrave creusa son sillage dans les flots...

Et la vie continuait toujours en sa régularité quotidienne, sans accidents, sans à-coups. Les semaines s'écoulaient. Nous nous trouvions tout au sud de l'Afrique. Aux premiers jours de Décembre, nous doublâmes le Cap et nous approchâmes assez près de la ville du Cap. Dans ces parages nous passâmes pas loin d'un beau, grand voilier, portant le nom de ... "L'Espérance". Il venait de la Nouvelle-Calédonie. Il avait 60 jours de mer, quand nous le rencontrâmes. Avec les pavillons nous échangeâmes l'heure pour le réglément de la Montre du Bord, les noms des Navires. L'"Espérance" était de St. Nazaire. C'est bien le seul navire que nous pûmes joindre d'assez près... pour échanger nos signaux. Le Capitaine Juin félicita le Capitaine de l'"Espérance" pour la belle vitesse de son voilier.

En fin, après quinze jours, nous approchâmes bien de l'Île Maurice... Aux tout derniers jours de 1874 nous étions autour de l'Île. Nous l'abordâmes par la côte Ouest et en fîmes le tour. Nous naviguions pas loin de terre, relevâmes "l'Île Ronde", grosse île, toute voisine de "Maurice". Nous vîmes l'"Île d'Ambre", la fameuse île célébrée dans "Paul et Virginie" par Bernardin de St. Pierre. C'est entre l'Île d'Ambre et la Côte de Maurice que le Capitaine du "St. Géran" vint mettre son malheureux navire... "Il aurait voulu absolument perdre son navire qu'il n'aurait pas fait mieux" nous disait le Capitaine Juin, en passant devant l'Île d'Ambre.

En janvier 1875 le "Jean-Pierre" mouillait enfin dans le port de "Maurice" pendant que minuit sonnait aux horloges de Port-Louis. C'est par l'Ouest-Sud que nous abordâmes l'Île Maurice que nous contournâmes dans sa plus grande partie pour arriver au Nord-Ouest de l'Île à l'entrée de Port-Louis. Dès que nous eûmes atteint l'entrée de la Rade de Port-Louis, nous fûmes accostés au milieu de la nuit par une embarcation du Service du Port, qui nous fit amarrer le "Jean-Pierre" sur un corps mort à l'entrée de la Rade, nous disant qu'au jour le "Jean-Pierre" recevrait le Service Médical, puis l'autorisation d'amarrer plus avant dans le port... Au cours de la journée pendant laquelle nous contournâmes une partie de l'Île, le "Jean-Pierre" put s'annoncer par les pavillons à "La Montagne des Signaux" dans l'Île. Par cette annonce la Maison Goudin et Coutanceau - Maison de commerce française déjà ancienne à l'Île Maurice à qui était consigné le "Jean-Pierre" put enfin aviser notre père à "Riche-Terre" de

la prochaine arrivée du "Jean-Pierre". Mon père sut ainsi que nous pourrions débarquer dès l'entrée du "Jean-Pierre" à Port-Louis.

Tous les événements que je conte là - qui s'étaient déroulés au cours de la nuit - nous avaient tenu tous deux sur la dunette. Nous regagnâmes cependant notre couchette et le lendemain : 1° Janvier étions tôt levés. Vers 9/10 H du matin, alors que le "Jean-Pierre" avait pris son mouillage définitif dans le port nous aperçumes une embarcation menée par des Malais à longue blouse blanche se dirigeant vers notre "Jean-Pierre". Elle portait deux Messieurs : C'étaient notre père et Henri Démianné. L'entrevue fut très émouvante. Je me rappelle que nous nous précipitâmes sur notre père, alors qu'il était encore sur l'échelle du Commandant, encore pas bien libre de ses mouvements... Nos dispositions furent vite prises pour prendre congé du bon et dévoué Capitaine Juin. Notre père le remercia chaleureusement quand il apprit de nous combien il avait été bienveillant et attentionné à notre égard. Notre père invita le Capitaine Juin à venir à "Riche-Terre" et à y déjeuner. Il y vint plusieurs fois...

Nous arrivâmes donc à "Riche-Terre", belle habitation de plusieurs hectares toute close de murs. Nous fîmes la connaissance de notre Belle-Mère : Marie Baudon, née Gonard, la femme de notre père. C'était une femme de 40/45 Ans, taille moyenne, assez replète, bons yeux cléments, grosse lèvre (Signe de bonté...). Marie nous fit très bon accueil. Elle aimait beaucoup mon père.

Nous occupions, Gustave et moi, une belle grande chambre à deux lits, sans beaucoup de meubles, mais bien aérée, à l'autre extrémité de la maison, loin des appartements de notre père et de Marie. La salle-à-manger était vaste : un grand hall auprès de l'escalier séparait la maison en deux. A droite : Salle-à-manger, Office. A gauche : une salle de billard et le bureau de mon père à peu près sous notre chambre. Les appartements de mon père étaient sur la salle-à-manger. Nous y sommes bien rarement rentrés. La Maison n'avait que cet étage. Au-dessus de cet étage s'étendait un vaste grenier, très bien établi, bien aéré, qui servait de séchoir et pour la mise en paquets et en caisses de la Vanille et sa préparation.

Car cette propriété était une grande et importante vanillerie. Mon père à son mariage avec Marie Gonard avait acheté cette habitation : 20 000 Piastres (100 000 Frs.) à un nommé Vincent, Georges, un mulâtre, qui en peu d'années y avait fait fortune. Il avait une maladie d'estomac à un très haut degré. Ce mal l'attristait beaucoup et ne lui faisait pas l'humeur gaie. Il parlait peu; à table prenait lentement ses deux ou trois bols de tisane (une poudre anglaise) dont il faisait une grande consommation. Le repas se passait bien morose. Après le dîner, le soir, on mettait les Rocking-Chair sur la pelouse. Nous nous étendions tous trois en nos fauteuils et regardions monter au Ciel la Croix du Sud... Marie tenait son fauteuil près de celui de mon père prête à subvenir à ses désirs.

Nous avions souvent le soir un compagnon et un rude compagnon. C'était "Yousting", un chien de Berger de Natal, qui sortait la nuit tenu en laisse par son gardien : un Indien du nom de "Narem". "Yousting" pour son repas du soir avait une abondante patée de riz que lui portait "Narem". Pour être sûr que le puissant vorace fut seul à manger sa pâtée, mon père tenait à ce que "Yousting" la prenne devant nous. "Narem" avait attaché "Yousting" à l'un de nos fauteuils. Le Malabar s'était absenté. Nous ne pensions plus au chien couché à terre. La nuit tombait. Je fis un mouvement. Je marchais sur la patte ou la queue du chien, qui se dressa furieux - me collant sa mâchoire sur la jambe mais nous eûmes le temps de rappeler le chien à l'ordre et il ne me mordit pas.

Toute la nuit "Narem" vaguait dans sa vanillerie criant d'un ton lamentable "Caberdah ... Caberdah ..." c'est-à-dire "Prenez garde". Le chien montait la gamme avec "Narem" en hurlant... C'était poignant...

Une nuit "Narem" vint sous nos fenêtres criant : "Missié Gustav, Missié Gustav" (Monsieur Gustave) afin de nous réveiller. Mon père entendit avant nous l'appel du Malabar et lui cria "Qui y a nâ, Narem ?" (Qu'est-ce qu'il y a ...?) -"Missié, En a coquin dans la vanillerie" -"Lache Yousting", dit mon père. Ah ça, moi pas capable..., ça mon Bon Dié... Yousting. "Narem" savait bien que tant qu'il y aurait "Yousting" près de lui il ne serait pas attaqué... L'incident n'eut pas de suite.

Mon père avait acheté ce chien à un habitant de Port-Louis, qui rentrant une nuit chez lui ne fut pas reconnu du chien, qui lui sauta aux épaules, près à le dévorer. "Yousting" passait toute la journée à l'attache dans sa case noire, ne sortant que la nuit toujours tenu en laisse par son compagnon : "Narem". Nous apprîmes plus tard que "Yousting" avait été empoisonné. Il n'y eut cependant pas de vol de vanille...

Notre vie s'établit donc à "Riche-Terre". Au bout de 8/10 Jours, nous fûmes mis au "Collège-Royal" dans la classe de "Matriculation". Tous étaient nouveaux pour nous ... surtout pour moi. Tout était dit et fait en Anglais... dont nous ne comprenions pas un mot. Je me demande ce que nous pouvions bien faire en cette classe... ???? Mon père ne nous interrogeait pas sur nos études. Nous ne lui parlions de rien. Ça allait comme ça pouvait.. !!! Le mercredi soir Henri Démianné venait dîner à "Riche-Terre". Le samedi soir il y venait également et rentrait à Port-Louis le lundi matin. C'était pour nous une grande distraction. Nous allions tous les matins à Port-Louis dans une voiture que mon père louait à la journée au Docteur Bonnefin, le médecin dont j'ai parlé plus haut, qui avait soigné ma mère lors du choléra...

Nous allions à la messe à Port-Louis, à la cathédrale, le dimanche avec notre père et Marie et rentrions à "Riche-Terre". J'ai omis de dire que "Riche-Terre" était à environ 3 Kms de "Port-Louis". La gare de "Gros-Bois" était à peine à 500M.

Tout au début de notre arrivée à "Maurice" nous allâmes menés par notre père au caveau de famille au cimetière de Port-Louis où reposait notre mère. Nous y retournâmes seuls ensuite, connaissant la route de l'allée des philaos...

Nous n'avions jamais vu personne de notre famille à "Maurice". Mon père était brouillé avec notre oncle et tante : Floris Bouffé, beau-frère et soeur de mon père. Nous n'allâmes pas non plus chez notre Tante Pilot, autre soeur de mon père. Si j'ai bonne mémoire ma tante Pilot vint une ou deux fois à "Riche-Terre". Les cousins Pilot, jeunes gens de 18 à 9 Ans sont venus plusieurs fois à "Riche-Terre". Ils y venaient chercher des mangues. Il y avait à "Riche-Terre" devant la pelouse qui était en face de la maison deux beaux étangs pleins de "gouramins", bons poissons de rivière. Nous en pêchions souvent. Au fin fond de la propriété se trouvait un autre étang bien double de ceux qui étaient devant la maison peut-être plus poissonneux encore. Un haut palmier près de ces étangs se voyait de loin.

A Port-Louis la seule maison que nous avons fréquenté pendant les 10 mois de notre séjour à l'île Maurice était celle de l'oncle et la tante Gaussereau..., le frère et la belle-soeur de notre Grand-Mère Laporte de Bordeaux... Nous trouvions là l'accueil le plus cordial..., mais nos visites y étaient courtes. Un court bonjour le matin quand nous arrivions de "Riche-Terre" nous rendant au "Collège-Royal" et le même rapide bonjour le soir quand nous allions reprendre la voiture pour remonter à "Riche-Terre".

En fouillant ma mémoire je ne revois aucune autre famille où nous avons été accueillis au cours de notre séjour en l'île. Nous n'avons jamais connu aucun de nos cousins Bouffé, les fils de notre Tante Noémie, soeur de mon père et cependant ils étaient nombreux: Floris, Lucien, Léonce, Adrien, Marie, Emmanuel et Camille qui devint la femme de Sylvio Fanucci.

Et la vie se continuait morose ... triste pour nous deux si peu accoutumés à Bordeaux chez notre Grand-Mère, à cette vie sévère en notre Collège de Talence.

Quand Gustave dut prendre passage sur le "Jean-Pierre", en Octobre 1874, il venait de terminer sa classe de Seconde d'une façon très brillante, ayant obtenu tous les premiers prix. Il allait à la rentrée d'Octobre prendre sa classe de Première. Il regrettait cruellement cet arrêt brusque dans ses études et ne voyait aucune sortie pour lui auprès de cette classe de "Matriculation" du "Collège-Royal" de Port-Louis... qui était en quelque sorte la classe avant la sortie de ce Collège... Or nous ne savions rien de cette instruction. Je me souviens bien que je voyais l'humeur de Gustave de plus en plus fâcheuse. Il parlait peu... Un fâcheux accident allait aggraver la situation.

Un après-midi, notre père et Marie prirent la voiture attelée des beaux chevaux alezans et conduits habilement par Thomas, jeune cocher noir. Mon père et Marie allaient à la "Montagne Longe" faire visite à Monsir Mazeris, le Grand-Père de Marie. Nous devions rester à la Maison de "Riche-Terre" sans nous en absenter. Mon père ne nous fit aucune observation, aucune recommandation avant son départ. Son absence du reste ne devait pas être bien longue. Départ vers les 2 Heures, retour vers 6 H du soir. Tout était en ordre dans la vanillerie et il n'y avait nul besoin de nous. Du reste mon père ne nous avait jamais initiés au travail de la vanillerie. Il faisait tout lui seul... sans jamais faire appel à nous pour le moindre service.

Depuis plusieurs jours je n'ai rien ajouté à ces lignes... La raison de mon arrêt en la narration des faits de ma prime jeunesse à Riche-Terre chez notre père est que les douloureux événements de Septembre 1939 ont subitement éclaté... La Mobilisation Générale a été annoncée pour le 2 Septembre au matin et la guerre contre l'Allemagne a commencé...

Mes trois Enfants sont partis aux Armées. Pierre Barre quitte demain dimanche Bordeaux pour ... Destination inconnue..!!? Raymond Belin est à Lille. Louis est au camp de Souges. Mes trois filles Cécile, Françoise, Elyane ont le coeur meurtri, mais elles demeurent de vaillantes Françaises. Ma chère Femme demeure la Femme Forte de l'Evangile. Nous prions DIEU et espérons.....

Je reviens donc à mon récit. Je dois rappeler un fait important qui s'est passé quelques jours avant l'accident qui survient pendant l'absence de mon père chez les Mazeris à "La Montagne Longue".

De plus en plus je me rendais compte combien Gustave supportait mal l'autorité tracassière du Collège Royal et plus particulièrement du Surveillant Général qui répondait au nom de "Kassidy". Un jour Kassidy fit une injuste observation à Gustave qui se trouvait ce jour là particulièrement "mal luné". Gustave se leva de sa place, regarda Kassidy bien en face : "A la fin vous m'embêtez trop ici. Je m'en vais. Je quitte le Collège...". Emoi du bonhomme qui n'essaie pas de retenir son élève. Gustave arrive chez l'oncle Gausserieau bien surpris de trouver Gustave hors du collège à cette heure. Gustave raconte l'incident à l'Oncle, qui en fut guère moins étonné que le vieux Kassidy.

"Que va dire ton père ?", dit l'oncle Gausserieau. "Ce qu'il voudra" repartit Gustave... Et le soir à la descente de voiture qui nous ramenait à "Riche-Terre", Gustave raconta l'incident Kassidy à notre père...., qui ne répondit rien. Le lendemain la voiture me ramenait seul au Collège Royal de Port-Louis.

Gustave resta 3 semaines/ 1 Mois oisif toute la journée, parlant peu... ou pas du tout. Un certain soir, mon père dit à Gustave : "Tu viendras demain matin en ville avec moi". Cette visite était pour présenter Gustave chez Me. Durand-Deslongrain, le Notaire de la Famille, homme charmant très aimable, fort affectueux pour Gustave. Il devait rester en cette étude jusqu'au jour de notre embarquement sur le "Kaffir" pour revenir en France. Ce fut un séjour de 5 à 6 Mois que Gustave fit chez ce notaire.

Les événements dont je retrace ici le souvenir se pressent sous ma plume... mais je les écarte encore quelque peu pour revenir aux douloureux événements que nous vivons depuis le 2 Septembre 1939.

Depuis 5 Mois, la France et l'Angleterre sont sur le pied de guerre. Hitler nous sait très bien protégés par la puissante ligne Maginot, qui lui ferme l'accès des routes de France. Hitler de temps à autre menace d'envahir la Belgique, la Hollande pour avoir l'accès de la France. Ces dispositions d'Hitler troublent pendant quelques jours l'émotion du monde... puis, Hitler ne faisant rien, l'émotion se calme...

Au mois de Décembre 1939, notre chère fille Françoise nous a donné un beau petit-fils : Michel, souvent appelé en famille Michel II pour le distinguer de son cousin : Michel Barre. Ce cher Bébé est né le 13 Décembre 1939. Depuis la veille notre fille s'était rapprochée de nous, étant venue sous notre toit. Ma femme a tôt fait de mobiliser l'Auto qui était prévenue depuis plusieurs jours. La chère Maman, malgré son coeur fragile, a tenu à accompagner sa chère fille à la Clinique de Libourne. Il était 21 Heures. Le lendemain le téléphone m'apprenait que Michel était né à minuit le mercredi. La bonne nouvelle fut vite passée au Papa, qui était aux Armées aux environs de Nancy. Il put au bout de 5 à 6 Jours avoir une courte permission pour venir embrasser sa femme et son nouveau né. Au bout de 15/18 jours Françoise rentra à son Clos à St. Michel avec son Bébé prospérant toujours et Raymond regagnait son Poste.

Je reviens à notre Vie à "Riche-Terre".

Toujours la même vie monotone, qui n'avait qu'un joyeux écart : celui des visites d'Henri Démianné, qui venait à "Riche-Terre" le mercredi soir jusqu'au matin du Jeudi et le samedi soir jusqu'au lundi...

Nous eûmes le plaisir d'avoir plusieurs fois la visite du Capitaine Juin, Capitaine de notre bon et solide "Jean-Pierre". Le Capitaine Juin avait été invité plusieurs fois à déjeuner à "Riche-Terre". Je me souviens d'un coup d'épervier qu'il fit dans le grand étang, qui se trouvait au bout de la propriété. Ce fut en vérité la pêche miraculeuse.

Au cours de notre séjour à "Riche-Terre" le Capitaine Juin amena son "Jean-Pierre" à Montevideo pour y prendre des mules. Par suite de quelques fâcheuses circonstances le Capitaine perdit presque toutes ses mules, qui périrent au cours du voyage.

Les mois succédaient aux mois ... Au cours du mois de Juillet nous reçûmes de Bordeaux de mon frère Alexandre un cablogramme qui nous annonçait son arrivée à Maurice par la plus prochaine Malle. L'étonnement de mon père fut grand. Le notre très grand.

La malle arriva et Alexandre fut reçu par mon père avec affection. Mon frère aîné apprit alors à notre père qu'il venait lui demander son consentement à son mariage avec Mademoiselle Mary de La Crompe de la Boissière. Je vois la surprise extrême de mon père à cette déclaration de mon frère aîné. Mon père s'étonnait de cette grande dépense pour régler une formalité si facile à régler par correspondance. L'incident n'eut pas de suite. Alexandre était pressé de rentrer à Bordeaux. Il obtint de mon père le règlement de toutes questions d'intérêt, qui pouvaient encore subsister sur l'avoir de notre mère. Tout fut mis au point par les bons soins de Me Durand-Deslongrain... et le retour de Gustave et de moi en France fut également décidé... Mon père voyait que nous ne nous faisions pas à vivre à Maurice. Il consentit à notre départ. Il me semble me rappeler qu'il fit quelques avances pour me garder... mais avances si fragiles...

Notre départ pour l'Europe fut donc décidé. Le retour devait s'effectuer par le Cap de bonne Espérance, comme s'était faite la venue à bord du "Jean-Pierre". A ce moment là il y avait dans le port de Port-Louis deux voiliers en charge pour l'Europe : L'un était "L'Alexandrine", Grand "Trois-Mats" de près de 500 tonneaux du port de Nantes et qui regagnait son port d'attache. L'autre était le "Kaffir" de Londres, gros et trapu "Trois-Mats" de

300/350 Tonneaux... qui regagnait Londres. Le Capitaine était le gros "Kérisson", gros Anglais, rougeaud et goguenard...

Il était bien tentant pour nous de prendre passage sur "l'Alexandrine". Sur ce voilier s'embarquaient plusieurs personnes de nos connaissances notamment Gustave Bouisson, le frère de l'avoué Adolphe Bouisson, les deux frères Dombreu, neveux de notre tante Emile Gausserieau, belle-soeur de notre Grand-Mère Laporte... et d'autres passagers dont le nom m'échappe.

Deux raisons bien solides nous engageaient à prendre le "gros sabot" "Kaffir". D'abord au cours de ses dernières visites le perspicace Capitaine Juin, qui nous avait donné tant de preuves de son jugement et de sa lucidité, nous avait dit souvent : "Jeunes Gens, si vous devez un jour rentrer en France par le Cap, autant que possible prenez un voilier de Bordeaux, du Havre, de Dunkerque, mais évitez les voiliers de Nantes. Ces voiliers à tort ou à raison ont la réputation d'être chargés à plein bord, d'être quelquefois peut-être avariés ou pas très solides dans leur armature. Autant que possible évitez les voiliers de Nantes". La raison donnée par le Capitaine Juin était trop sage pour ne pas être suivie de nous... Et de plus une bien bonne et sérieuse raison nous invitait à prendre le gros "Kaffir". Là nous devions vivre pendant au moins 75 à 85 Jours au milieu d'un équipage anglais, ne sachant pas dire un mot de Français. Le Capitaine le gros Kérisson ne consentait à dire un mot de Français que contraint et forcé. Nous ne pouvions donc que nous perfectionner dans la langue de Shakespeare.

Notre frère Alexandre était déjà reparti par les Messageries Maritimes viâ Suez au mois d'Octobre. Notre départ était fixé. Nous fîmes une dernière visite au tombeau de notre mère. L'avons-nous fréquenté cette tombe aussi souvent que nous l'aurions dû..... ??

Les derniers moments que nous passions à Riche-Terre ne me laissent aucun souvenir.

Je me rappelle que j'eus un gros chagrin en embrassant mon père. Notre destinée était fixée. Nous embarquâmes sur le "Kaffir" faisant voile vers le sud de l'Afrique.....

FAMILLE DE MA MERE

Pierre GAUSSERAND, né à LORIENT épouse Marie Quimber née à LORIENT

|
Alexis GAUSSERAND né à LORIENT épouse Reine Hugon.

|
Zulma GAUSSERAND née à Maurice - Emile GAUSSERAND - Armanda GAUSSERAND
le 25 Septembre 1809 épouse Armand, Auguste Laporte.

|
Marie Louise Zulma LAPORTE née à Maurice - Auguste LAPORTE le 4 Octobre 1839
épouse Louis Amédée BAUDON né à Maurice le 25 Aout 1834

|
Alexandre BAUDON né à Maurice le 1 Mai 1856.

Gustave BAUDON né à Maurice le 25 Juillet 1857

Jules BAUDON né à Maurice le 9 Février 1860

Noémie BAUDON née à Maurice le 10 Février 1861

Ma mère est morte à Maurice le 20 Février 1862

Mon père est mort à Paris le 10 Février 1885

ALLOCUTION PRONONCEE par Mr. le CURE-DOYEN de FRONSAC
aux Obsèques de Monsieur Jules BAUDON, le 8 Octobre 1943

Mes chers Frères,

La disparition de Monsieur Jules Baudon laisse dans le coeur des siens et dans la paroisse un vide bien douloureux. Toute sa vie a été consacrée à deux grandes Amours : l'Amour de DIEU et celui de sa famille :

La Famille, oeuvre de la bonté et de la puissance divines, cellule initiale et fondamentale de toute société, Monsieur Baudon en comprenait la beauté, la grandeur, ainsi que les devoirs. Aussi sa famille était-elle pour lui le sanctuaire auguste où les coeurs se donnent sous les regards de DIEU. Et il mettait au service des siens toutes les ressources de son intelligence fine, cultivée, de son coeur délicat, généreux, dévoué jusqu'au complet oubli de lui-même. Il aimait à contempler cette magnifique couronne de Petits-Enfants pieux et zélés qui réjouissaient sa verte vieillesse et il remerciait DIEU d'avoir déjà choisi parmi eux l'un de ses futurs Prêtres.

C'est que Monsieur Baudon était foncièrement religieux. Il l'était de pensée, de coeur, de vie. La religion était pour lui, plus qu'un geste, une formule; elle était une vie. Il souffrait amèrement quand l'âge ou les infirmités l'empêchaient rarement d'ailleurs d'assister aux Offices de la paroisse, de s'approcher de la Sainte Table. Membre du Conseil Paroissial, il fut pour le Prêtre un précieux Auxiliaire.

Tant de vertus devaient mériter au Cher Disparu la grace d'une mort douce et pieuse : la mort du Juste. Monsieur Baudon s'est endormi pieusement dans la paix du Seigneur, après avoir reçu tous les sacrements de la Sainte Eglise, en pleine connaissance et dans des sentiments touchants de Foi, de résignation. Son âme était mûre pour la récompense éternelle. Bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur, ils vivront éternellement...

Mes Frères, Toute mort peut être pour chacun de nous un grave sujet de méditation salulaire. Elle nous rappelle que tout finit ici bas, que nous sommes des Pèlerins en route pour l'éternité. La vie et la mort du Chrétien sont une leçon, un exemple d'attachement à DIEU et à la religion. La négligence des devoirs religieux, l'indifférence envers DIEU et la religion sont un péché grave qui expose les âmes aux malédictions divines des ici-bas, aux châtiments éternels après cette vie. Nous avons été créés par DIEU et pour DIEU, seule fin digne de notre Ame immortelle. DIEU, premier servi, telle devrait être la règle constante de notre vie. Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme...

Prions pour nos chers défunts et demandons à DIEU la grace d'une vie bien chrétienne et d'une sainte mort....

AMEN